Santé
Université Paris Cité

LOGIGRAMME D'ACCES AUX ETUDES EN SANTE POUR LES ETUDIANTS EXTRACOMMUNAUTAIRES

Je ne suis pas titulaire du bac français et souhaite débuter mes études en santé en France en intégrant une LPS

Je ne réside pas en France

Je réside déjà en France

En attente de publication de textes officielles

Je souhaite reprendre mes études en santé (MMOP) en France après avoir obtenu ou préparé un diplôme en santé extra-communautaire *

Je ne réside pas en France

Je réside déjà en France

Je ne candidate jamais par Etudes en France

Je constitue mon dossier et l'envoie au SCAC du lieu d'obtention de mon diplôme

Mon SCAC envoie mon dossier à l'établissement choisi

*Cette procédure concerne également les ressortissants français ou européens titulaires ou en préparation d'un diplôme en santé extra-communautaires